



1 rue St Antoine  
29270 Carhaix  
Tel : 02.98.93.18.32  
Port : 06.82.18.23.53

## **PROGRAMME DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET DE LA SECURITE ROUTIERE Tronc commun**

### **I - Les conducteurs et la conduite**

- 1 . Etre capable d'analyser les taches du conducteur
- 2 . Avoir des notions de physiologie
- 3 . Avoir des notions sur le système "homme, machine, environnement"
- 4 . Comprendre les particularités de l'apprentissage de la conduite
- 5 . Comprendre la fonction du permis de conduire
- 6 . Comprendre les éléments statistiques

### **II - La circulation routière**

- 1 . Avoir des notions sur le réseau routier
- 2 . Connaître et comprendre le parc automobile
- 3 . Connaître et comprendre la réglementation de la circulation
- 4 . Avoir des notions sur les assurances
- 5 . Connaître et comprendre les éléments de statistiques.

### **III - Les véhicules**

- 1 . Avoir des notions de mécanique
- 2 . Avoir des notions de dynamique
- 3 . Avoir des notions sur la sécurité active et passive
- 4 . Avoir des notions d'histoire de l'automobile.

### **IV - La sécurité routière**

- 1 . Connaître et être conscient de l'influence des facteurs de l'insécurité
- 2 . Connaître et comprendre les moyens mis en œuvre pour la sécurité
- 3 . Connaître et comprendre les éléments de statistiques.

### **V - La pédagogie de la conduite sûre**

- 1 . Comprendre la finalité de la formation des automobilistes
- 2 . Comprendre les différents programmes dans l'enseignement
- 3 . Etre capable de maîtriser les objectifs pédagogiques
- 4 . Etre capable d'organiser une progression d'apprentissage
- 5 . Etre capable d'adapter son enseignement
- 6 . Etre conscient de l'importance des motivations des différents acteurs
- 7 . Etre capable de mettre en œuvre les différentes méthodes pédagogiques

- 8 . Etre capable optimiser l'apprentissage et l'acquisition de l'expérience de la conduite
- 9 . Comprendre les phénomènes de la communication et être capable de communiquer
- 10 .Etre capable d'utiliser les différents moyens de l'enseignement
- 11 .Etre capable de procéder aux différentes formes d'évaluation.

## **VI - L'instruction professionnelle et civique**

- 1 . Connaître le Comité Interministériel de la Sécurité Routière
- 2 . Connaître la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière
- 3 . Connaître le Conseil Supérieur de l'Enseignement de la Conduite Automobile et de l'Organisation de la Profession
- 4 . Connaître et comprendre le rôle et l'organisation de la profession
- 5 . Connaître le Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur
- 6 . Connaître le Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière
- 7 . Connaître l'école de conduite et les centres de formation de moniteurs
- 8 . Connaître et comprendre l'organisation judiciaire et administrative de la répression des infractions
- 9 . Avoir des notions sur la législation du travail et connaître la convention collective.